

## **CONVENTION DE MINI-STAGE 2023-2024**

## Entre les soussignés :

Monsieur CASTETS Sébastien, directeur du collège prive	é Saint-Joseph,
Et Madame ou Monsieur	Chef d'établissement
de :	
(cachet)	

Il est convenu ce qui suit :

<u>Article 1</u>: La présente convention règle les rapports des signataires en vue de l'organisation et du déroulement de stages en immersion destinés aux élèves du CM2 à la 3<sup>ème</sup> proposée par les établissements d'origine.

<u>Article 2</u>: Les mini-stages constituent pour l'élève un moyen de découvrir l'établissement et l'organisation des journées.

<u>Article 3</u>: La journée de découverte pendant le mini-stage est organisée à la diligence du Directeur. L'organisation de cette visite sera arrêtée d'un commun accord entre le chef d'établissement d'origine et le chef d'établissement d'accueil.

Article 4: Dès lors qu'il participe à des activités au collège, le stagiaire peut prétendre au bénéfice de la couverture et des prestations prévues par la législation des accidents du travail.

<u>Article 5</u>: Les élèves doivent se conformer au règlement intérieur et aux horaires de l'établissement d'accueil.

Article 6: La prise en charge de la sécurité et de la responsabilité du stagiaire incombe au Chef d'établissement d'accueil, pendant toute la durée de la présence du stagiaire dans son établissement. Pour les déplacements et trajets du stagiaire se rendant dans l'établissement d'accueil, la vérification des conditions que requiert, ici, la sécurité de l'élève et la prise en charge des responsabilités correspondantes incombent à la famille.

Article 7: L'établissement d'accueil s'engage:

- A informer l'élève sur la vie dans l'établissement
- A informer au plus vite l'établissement d'origine en cas d'incapacité à accueillir lors de l'immersion prévue.
- A informer l'établissement d'origine en cas d'absence de l'élève.



CNEAP

Nouvelle Aquitaine
Réseau Enseignement Agricole Privé

Article 9 : L'immersion se	déroulera <b>le</b>			
☐ En 6 <sup>ème</sup>				
☐ En 5 <sup>ème</sup>				
☐ En 4 <sup>ème</sup>				
☐ En 3 <sup>ème</sup>				
(Cochez la case corresponda	nt à votre choix)			
A COMPLETER PAR L'ET	ABLISSEMENT D'C	<u> PRIGINE</u>		
<u>IDENTITE DE L'ELEVE</u> :				
Nom : Date de naissance :			e :	
Nom du Professeur Princip				
Nom et adresse du respon	_			
Téléphone fixe :				
L'élève prendra son repas	au collège : OUI	NON		
Le Chef d'établissement d'origine	Le Chef d'établisse d'accueil	ement	Le responsable légal de l'élève	



